

Impact économique de la filière veau lourd au Québec

Revue Bovins du Québec, hiver 2008

L'histoire récente de l'agriculture du Québec est marquée par le développement de plusieurs filières de production dont la vigueur et le dynamisme profitent à l'ensemble de notre société. Le développement de la production de veaux lourds en est un **bel** exemple. Ainsi, depuis vingt-cinq ans, la production annuelle de veaux est passée de 5 000 à 260 000 têtes! En fait, le Québec est devenu à ce point important dans cette production en Amérique du Nord qu'il produit maintenant l'équivalent **de la moitié de toute la** production américaine.

Les principaux acteurs de la filière veau lourd, tant de la production, de la transformation que de la commercialisation, se sont regroupés au sein d'une Table filière coordonnée par le MAPAQ. Cette structure vise à échanger et établir de nouvelles stratégies dynamiques dans le but de renforcer la position de la filière sur les marchés et d'en conquérir de nouveaux.

Dans le cadre de ses travaux, la Table filière veau lourd a **commandité** une étude auprès de la firme AGECO, afin d'évaluer les retombées économiques du secteur au Québec. Ce portrait constitue la première étape menant à la réalisation d'une **nouvelle** planification stratégique du secteur.

Le moment est opportun pour réaliser une telle planification. En effet, le contexte socio-économique dans lequel évolue la filière a subi plusieurs modifications au cours des cinq dernières années. Ainsi, le retrait des hormones de croissance, la mise en place d'un système d'historiques de référence dans le veau de grain, la parité des dollars canadien et américain, la hausse des coûts de production ainsi que les réflexions en cours sur la politique agricole québécoise sont autant de facteurs qui constituent à la fois des contraintes et des opportunités pour la filière.

D'importantes retombées économiques pour la filière veau lourd

Les retombées économiques de la filière à l'échelle provinciale ont été mesurées pour l'année 2006 à l'aide du modèle intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ). Ce modèle permet d'estimer les répercussions des dépenses d'un secteur donné sur l'activité économique du Québec, en matière de création d'emplois, de masse salariale et de revenus fiscaux et parafiscaux. Les retombées ont été mesurées à diverses strates de la filière, à savoir la production (veaux de lait et veaux de grain) et la transformation (abattage, découpe, transformation, sur-transformation). **Les retombées au chapitre de la commercialisation ont aussi été mesurées, mais ne sont pas présentées dans le présent article.**

Tableau I : Impact économique pour le Québec des dépenses d'exploitation de 378 M\$ découlant de la filière veau lourd (selon le modèle de l'ISQ)

Impact	Effets directs	Effets indirects (1ers fournisseurs et autres)	Effets totaux
Main d'œuvre (années-personnes)	1 533	3 075	4 608
Valeur ajoutée au prix de base	54,2 M\$	218,2 M\$	272,4 M\$
Revenus des gouvernements provincial et fédéral	6,6 M\$	40,1 M\$	46,7 M\$

En 2006, la filière veau lourd québécoise a généré des dépenses de 378 M\$, dont 272 M\$ contribuent au PIB (les dépenses ne contribuant pas au PIB sont celles qui sont effectuées en dehors de la province, elles sont qualifiées de «fuites»). Ainsi, pour chaque dollar injecté dans le secteur, sa contribution au PIB se situe aux environs de 0,72\$. À titre de comparaison, le multiplicateur de l'industrie bioalimentaire québécoise est de 0,66. Donc, un dollar injecté par le secteur du veau lourd entraîne plus de retombées économiques au Québec comparativement à la moyenne de l'ensemble du secteur bioalimentaire.

Du point de vue main d'œuvre, la filière veau lourd génère un peu plus de 4 600 emplois. En fait, chaque emploi direct dans la filière entraîne une charge de travail à une autre personne dans des secteurs connexes de l'économie (les fournisseurs). Encore une fois, ce résultat est plus élevé que l'ensemble du secteur bioalimentaire québécois, qui ne génère que 0,84 emploi supplémentaire pour chaque emploi direct.

Enfin, la filière entraîne des retombées fiscales pour les gouvernements de 46,7 M\$ (impôts, taxes indirectes et parafiscalité). À titre indicatif, la part gouvernementale **des compensations** de l'ASRA est de 40 M\$. Le gouvernement génère donc, directement ou indirectement, **des bénéfices avec les** sommes investies pour ce secteur dans les programmes de sécurité du revenu, en plus de favoriser le maintien de milliers d'emplois. Il est donc avisé pour le gouvernement d'appuyer cette industrie.

Cette étude, **une première dans le secteur du veau**, a donc permis de démontrer que la filière a su bâtir, en quelques années, une industrie générant d'importantes retombées, tant en terme d'emplois que de revenus directs et indirects.

Cette étude a été réalisée grâce à la participation financière du Programme d'appui aux initiatives des tables filières québécoises d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.